

## II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 21, numéro 2, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702667ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702667ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1990). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 21(2), 397–406. <https://doi.org/10.7202/702667ar>

## II – Les relations extérieures du Québec (janvier à mars 1990)

### A — Aperçu général

L'Europe occidentale demeure toujours « la priorité » du gouvernement québécois lorsqu'il s'agit de pénétrer le grand marché continental européen, mais les pays de l'Est représentent de plus en plus une « cible » de première importance. C'est en ces termes que s'exprimait le ministre des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, lors d'une entrevue qu'il accordait en fin de trimestre au quotidien *Le Devoir*. L'action du Québec dans ces régions ira croissant, prévoit M. Ciaccia, qui souligne que cette action pourra avantageusement s'appuyer sur les accords de coopération signés au cours des trois derniers mois avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie et sur celui signé en décembre 1988 avec la république de Russie.<sup>1</sup>

Cet intérêt du gouvernement québécois pour le continent européen s'est manifesté tout au long du premier tiers de l'année 1990. Les échanges politiques et économiques étaient nombreux, soit dans le cadre de la tournée européenne de M. Bourassa, soit lors du passage au Québec de représentants de pays d'Europe de l'Est séjournant en Amérique du Nord. En tout, six pays européens faisaient l'objet d'une visite de M. Bourassa ou de M. Ciaccia tandis que des représentants de quatre pays de l'Europe de l'Est s'arrêtaient au Québec. On apprenait également que les contacts entre le Québec et l'Europe se poursuivront au cours du printemps alors que des missions économiques sont prévues en Tchécoslovaquie et en URSS.

Par ailleurs, le Président du Conseil du Trésor présentait en fin de trimestre les prévisions de dépenses de son gouvernement pour l'exercice financier 1990-1991. M. Daniel Johnson annonce des dépenses de 35,5 \$ milliards, une hausse de 6,2 % par rapport à l'année qui se termine. Le ministère des Affaires internationales verra son budget augmenter de 17,4 % et celui des Communautés culturelles et de l'Immigration de 17,9 %.<sup>2</sup>

### B — Questions commerciales

À la sortie de sa rencontre de février avec les ambassadeurs canadiens au GATT et aux négociations commerciales multilatérales (NCM) à Genève, le ministre des Affaires internationales annonçait que le gouvernement fédéral avait accepté la délégation de deux représentants du Québec pour suivre le déroulement des négociations de l'Uruguay Round.<sup>3</sup> La demande avait été faite au ministre canadien du Commerce extérieur au trimestre dernier et MM. Carl Grenier, directeur général de la politique commerciale au ministère des Affaires internationales, et Jake Warren, conseiller

1. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 31 mars 1990, p. B-12.

2. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 28 mars 1990, pp. 1 et 8.

3. André FORGUES, *Le Soleil*, 4 février 1990, cité par l'*Argus*, 6 février 1990, p. A3.

principal de ce ministère en matière commerciale, pourront se rendre régulièrement à Genève.

Comme il l'avait fait pour le libre-échange, le gouvernement rendait public le 14 mars un document exprimant cette fois la position québécoise sur les NCM de l'Uruguay Round. Très didactique, le document de cent vingt pages présente, pour chaque secteur discuté, l'état actuel des négociations, la position défendue par le Canada et la conformité de celle-ci aux priorités québécoises. De façon générale, le Québec soutient le processus des NCM et souhaite que l'issue des négociations lui permette d'atteindre cinq grands objectifs :

- L'accès amélioré des exportations québécoises aux marchés étrangers;
- L'amélioration de la qualité concurrentielle de l'industrie québécoise;
- L'augmentation des investissements, source indispensable de croissance à moyen et à long terme;
- Le maintien d'une certaine protection pour les secteurs encore vulnérables à la concurrence internationale;
- L'amélioration des règles du GATT ainsi que de son fonctionnement et des mécanismes de règlement des différends.<sup>4</sup>

Certains secteurs des négociations sont primordiaux pour le gouvernement québécois. Ce sont l'agriculture, les textiles et les vêtements, les services, de même que les travaux sur les mesures de sauvegarde, les subventions et les mesures compensatoires. Le gouvernement avait déjà fait connaître à l'automne ses revendications en matière d'agriculture. Il insistait également, dans le document, sur les conditions dont devrait tenir compte la position canadienne sur les textiles et les vêtements, qui pourraient être intégrés au GATT à l'expiration de l'Arrangement multifibres. Le Québec tient à ce que les modalités de cette intégration assurent une période de stabilité suffisamment longue pour que les producteurs québécois prennent les mesures d'ajustements nécessaires à l'augmentation de leur compétitivité, que ces secteurs jouissent d'une protection égale à celle dont bénéficie l'industrie américaine, et que le gouvernement fédéral prévoie des mesures d'adaptation pour les entreprises et les travailleurs. Mentionnons enfin, pour les services, les réserves émises par le Québec au sujet des télécommunications, du secteur culturel, de la construction, du transport, du tourisme et des services professionnels.<sup>5</sup>

## C — Les politiques d'immigration

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay, poursuivait ce trimestre-ci son évaluation des bureaux d'Immigration du Québec à l'étranger et des services offerts aux immigrants francophones et annonçait le 9 février une série de mesures destinées à augmenter l'immigration de ressortissants de langue française. Ainsi, le personnel de soutien du bureau d'immigration du Québec à Paris sera augmenté et trois conseillers seront également

4. Ministère des Affaires internationales, *Les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round: Perspective québécoise*, mars 1990, p. 8.

5. Ministère des Affaires internationales, *Communiqués nos 1, 2, 3 et 4* du 14 mars 1990.

envoyés pour une période de deux mois à Rabat, Alger et Tunis. Des mesures similaires seront prises pour le bureau temporaire de Nicosie, à Chypre, alors que trois conseillers supplémentaires y seront assignés. Parallèlement à ces mesures à court terme, la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration annonçait une remise à jour de la documentation offerte aux candidats à l'immigration sur la situation au Québec et mandatait un groupe de travail pour réviser les critères de sélection lors de l'admission.<sup>6</sup>

## D — La Francophonie

Choisi en novembre dernier au terme d'une campagne et d'une élection serrées, le nouveau secrétaire général de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique, M. Jean-Louis Roy, entrait en fonction au cours du trimestre. Prononçant le 18 janvier sa première allocution à ce titre, il présentait à son auditoire les domaines prioritaires de son action. Il soulignait alors les méfaits du sous-développement, « un mur qui sépare notre communauté » et qu'il « faut abattre » par des efforts de coopération dans « de grands secteurs fondamentaux » tels que l'accroissement de la production agricole, la protection de l'environnement et la création d'emplois. Pour parvenir à des résultats dans ces domaines, M. Roy préconise un effort de recherche, un développement de la francophonie scientifique et « une formidable mise en matière de formation et d'éducation ». Selon M. Roy, la clé « du développement d'un espace francophone mondial » passe par la croissance, les aménagements culturels ne pouvant survivre « au défaut de développement de (la) majorité ».<sup>7</sup>

## E — Le Québec et les États-Unis

La Presse canadienne rapportait en janvier que le *New England Power Pool* (NEPOOL) négociait l'achat d'une importante quantité d'électricité québécoise pour la période de l'an 2000 à l'an 2020. Un rapport sur les négociations en cours, présenté à une réunion des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, chiffre à un minimum de 975 mégawatts l'énergie que serait prête à acheter la NEPOOL, qui se verrait assurer en contrepartie le contrôle de la revente de cette énergie.<sup>8</sup> Hydro-Québec aurait par ailleurs conclu le 23 janvier un nouveau contrat d'exportation avec la *New York Power Authority* (NYPA), portant sur la période de 1999 à 2018.<sup>9</sup>

Des contrats d'exportation d'électricité québécoise conclus précédemment avec le Vermont et New York — contrats de vente d'énergie ferme sur trente ans — faisaient l'objet d'audiences publiques de l'Office national de l'énergie du Canada au cours de l'hiver.<sup>10</sup> Le contrat avec le Vermont était également scruté par la Commission des

6. Cabinet de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Communiqué de presse*, 9 février 1990; *The Gazette*, 10 février 1990, cité par l'*Argus*, 13 février 1990, p. A13.

7. Yves MARGNAFF, *Le Devoir*, 19 janvier 1990, p. 13; Jean-Louis ROY, *Le Devoir*, 14 février 1990, p. 9.

8. Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 22 janvier 1990, cité par l'*Argus*, 23 janvier 1990, p. A23.

9. *Le Soleil*, 24 janvier 1990, cité par l'*Argus*, 24 janvier 1990, p. A10.

10. Rollande PARENT, *La Presse*, 21 février 1990, cité par l'*Argus*, 21 février 1990, p. A18.

services publics de cet État – dont l'approbation est nécessaire – qui entendait, outre les experts et les représentants de la société d'État québécoise, des groupes environnementalistes ainsi que les Cris du Québec.<sup>11</sup>

## F — Le Québec et l'Europe occidentale

### 1 – Le voyage du Premier ministre québécois en Europe

Les relations Québec-Europe étaient sans contredit marquées ce trimestre par la tournée européenne du Premier ministre Bourassa d'une dizaine de jours, qui le conduisait dans neuf villes et quatre pays. Du 29 janvier au 5 février, M. Bourassa se rendait successivement en Allemagne de l'Ouest, en Hongrie, en Suisse et en Angleterre. Si le voyage de l'an dernier du Premier ministre avait été l'occasion de nombreuses rencontres à caractère politique avec des hauts dirigeants européens, ce voyage-ci était essentiellement animé par les contrats au niveau économique, commercial ou financier. Le ministre des Affaires internationales, déjà en Europe après une visite officielle en France, accompagnait le Premier ministre tout au long de ce séjour puis demeurait sur le continent européen afin de se rendre en Italie.

Pour la deuxième fois depuis un an, le Premier ministre québécois se rendait en Allemagne fédérale. Les villes de Bonn, Berlin, Düsseldorf et Francfort figuraient à son itinéraire. Au long de ces étapes, M. Bourassa rappelait à ses interlocuteurs ouest-allemands des milieux financier et industriel les avantages d'investir au Québec. Au nombre de ceux-ci, M. Bourassa citait le prix peu élevé de l'énergie hydro-électrique, l'accès au marché nord-américain et la stabilité politique du Québec.<sup>12</sup> Ces entretiens avec les investisseurs allemands permettaient de conclure certains projets dont un investissement de 70 \$ millions par la compagnie Kunz et de faire avancer des dossiers tels que l'ouverture d'une succursale de la Deutsche Bank à Montréal.<sup>13</sup>

La Hongrie, que visitait pour la première fois un Premier ministre québécois, constituait la deuxième étape du voyage de M. Bourassa qui s'y rendait avec l'intention d'explorer les possibilités de coopération économique avec les pays de l'Est. Durant cette visite de deux jours, il signait avec le vice-premier ministre hongrois, M. Peter Medgyessy, un accord de coopération d'une durée de trois ans en vue de développer et d'intensifier les relations entre la Hongrie et le Québec. Il est prévu dans cet accord qu'un groupe de travail sera chargé de proposer à chaque année des actions concrètes qui devront être prises dans les domaines de la science, de la technologie et de la formation.<sup>14</sup> Au moment de l'annonce, le Premier ministre québécois soulignait que la signature de cette entente « fait partie de nos responsabi-

11. Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 11 janvier 1990, p. 9; *Le Devoir*, 17 janvier 1990, p. 8; Maurice GIRARD, *La Presse*, 20 janvier 1990, p. A20 et *Le Devoir*, 22 février 1990, p. 15.

12. *Journal de Québec*, 28 janvier 1990, cité par l'*Argus*, 28 janvier 1990, p. A4; *La Presse*, 28 janvier 1990, cité par l'*Argus*, 30 janvier 1990, p. A5; voir aussi, *Le Journal de Québec*, 31 janvier 1990, cité par l'*Argus*, 31 janvier 1990, p. A2; *Le Devoir*, 31 janvier 1990, p. 2.

13. *Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> février 1990, cité par l'*Argus*, 1<sup>er</sup> février 1990, p. A4.

14. *Le Devoir*, 2 février 1990, p. 2; *Le Journal de Québec*, 2 février 1990, cité par l'*Argus*, 2 février 1990, p. A2.

tés, en Amérique du Nord, (...) d'aider des pays comme la Hongrie qui sont en train de créer un nouvel équilibre dans le monde ». M. Bourassa indiquait également avoir félicité les dirigeants hongrois pour le rôle qu'ils ont joué « dans ce nouveau climat que connaît l'Europe de l'Est » en accueillant les réfugiés de l'Allemagne de l'Est et en négociant avec l'URSS le retrait des troupes soviétiques de ce pays.<sup>15</sup>

Après la signature de l'entente, M. Bourassa était présenté aux membres de l'Assemblée nationale hongroise puis rencontrait plusieurs ministres du gouvernement ainsi que des représentants des partis de l'opposition pour être ensuite reçu en fin de journée par M. Medgyessy. Il s'entretenait également avec le ministre des Affaires étrangères, M. Guyla Horn avec lequel il abordait différents sujets d'actualité internationale.<sup>16</sup>

Au chapitre commercial, le séjour en Hongrie de la délégation québécoise permettait à quatre compagnies de Montréal de décrocher divers contrats avec des partenaires hongrois. Ces contrats couvrent des secteurs variés dont les pâtes et papier, la médecine et le gaz naturel.<sup>17</sup>

Avant-dernière étape de M. Bourassa, la Suisse était l'occasion pour le Premier ministre québécois d'assister encore une fois au *World Economic Forum* qui réunit chaque année à Davos les grands financiers du monde. Il s'arrêtait également à Genève pour s'entretenir avec les représentants canadiens au GATT et discuter avec eux des positions du Québec sur différents dossiers des négociations commerciales multilatérales. Le séjour en Suisse de M. Bourassa était l'occasion de concrétiser certains projets d'investissements étrangers au Québec. Il s'agit notamment de la compagnie espagnole Tafisa qui injectera 53 \$ millions dans la construction d'une usine de panneaux-particules à Lac Mégantic et de l'Aérospatiale suisse qui devrait construire des installations d'une valeur de 140 \$ millions dans la région de Montréal. La ville de Bécancour accueillera pour sa part une usine de production de ferrochrome à la suite d'un investissement de 140 \$ millions.<sup>18</sup>

Avant de terminer sa tournée par une réception chez le délégué du Québec à Londres, M. Reed Scowen, la délégation québécoise avait complété ses contacts avec les milieux industriels européens par des ententes sur des projets d'investissement de 50 \$ millions de la part du groupe Mitel pour consolider ses activités à Bromont où est fabriqué du matériel électronique, de 9 \$ millions par la compagnie Roll's Royce et de 2,3 millions par Stone Marine, afin elles aussi, de renforcer leur présence au Québec.<sup>19</sup>

Le Premier ministre dressait à Londres le bilan de son voyage sur le continent européen en évaluant à 584 \$ millions les investissements à moyen et à long terme que générera sa tournée européenne. « La première motivation (était) avant tout économique, expliquait-il en conférence de presse, ce qui nous (a permis) de nous

15. *Le Soleil*, 2 février 1990, p. A5.

16. *Le Soleil*, 3 février 1990, p. A5.

17. *Le Devoir*, 3 février 1990, p. A2; *The Globe and Mail*, 3 février 1990, p. B3; *La Presse*, 3 février 1990, p. G1.

18. *Le Soleil*, 5 février 1990, cité par l'*Argus*, 6 février 1990, pp. A4 et A5; *Le Devoir*, 5 février 1990, p. 2.

19. *La Presse*, 6 février 1990, cité par l'*Argus*, 6 février 1990, p. A1.

entretenir avec les investisseurs habituels, en Allemagne, en Angleterre et en Suisse. Mais, cette fois-ci, l'objectif fut de pénétrer le nouveau marché de centaines de millions de consommateurs de l'Est ». À cet égard le gouvernement, précisait-il, entend renforcer la délégation du Québec en Allemagne afin d'utiliser ce lieu comme tremplin pour pénétrer ce marché.<sup>20</sup>

## 2 – Les visites du ministre des Affaires internationales en France et en Italie

Le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, effectuait ce trimestre-ci ses premières visites officielles depuis sa nomination à ce poste en octobre dernier. Il était reçu en France les 25 et 26 janvier et du 6 au 10 février en Italie.

À Paris, M. Ciaccia s'entretenait avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Roland Dumas, des préparatifs entourant la visite du premier ministre Michel Rocard, prévue pour l'automne, et du développement des relations franco-québécoises dans le contexte économique nouveau créé par la mise en oeuvre du libre-échange en Amérique du Nord et par l'avènement du marché unique en Europe.<sup>21</sup> Les deux ministres convenaient alors d'instaurer un comité mixte qui identifiera les secteurs d'activités susceptibles de rallier les intérêts des entreprises françaises et québécoises. Le Québec et la France entendent ainsi favoriser la création d'entreprises conjointes, lesquelles serviront de tête de pont pour les marchés continentaux. Les détails de ce projet devront être arrêtés lors de la visite du Premier ministre français à Québec.<sup>22</sup> M. Ciaccia avait rencontré la veille le ministre du Commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch, avec lequel il avait aussi discuté des possibilités de donner une nouvelle impulsion aux échanges industriels et commerciaux.

La visite en France du ministre québécois permettait également la création d'un groupe de travail franco-québécois dont la tâche sera d'étudier la situation de la francophonie dans les pays d'Europe de l'Est. Ce comité, qui doit déposer ses conclusions dans quelques mois, examinera notamment les modalités d'une participation éventuelle de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne au regroupement des pays d'expression française.<sup>23</sup>

La visite de quatre jours en Italie de M. Ciaccia était elle aussi marquée par la création d'un comité mixte chargé de promouvoir les coentreprises et d'identifier les avenues possibles de coopération. Cette décision était annoncée à l'issue de l'entretien que M. Ciaccia avait avec le sous-secrétaire italien aux Affaires étrangères, M. Ivo Battini.<sup>24</sup> Ce séjour permettait également à M. Ciaccia d'établir des contacts avec des représentants des milieux culturel et économique. Il rencontrait ainsi le sous-secrétaire italien aux Affaires culturelles, M. Gianfranco Astori, et des dirigeants de sociétés italiennes installées au Québec. M. Ciaccia devait alors signer une entente en

20. *La Presse*, 6 février 1990, cité par *l'Argus*, 6 février 1990, p. A1; voir aussi, *Le Devoir*, 6 février 1990, p. 3.

21. Gouvernement du Québec, *Communiqué de Presse*, 23 janvier 1990.

22. *Le Soleil*, 29 janvier 1990, cité par *l'Argus*, 30 janvier 1990, p. A2.

23. *Le Soleil*, 27 janvier 1990; *Le Devoir*, 27 janvier 1990, p. A2; voir aussi, *Le Devoir*, 13 février 1990, p. 3.

24. *Le Devoir*, 9 février 1990, p. 10.

matière de technologie avec la région de Lombardie et faire avancer certains dossiers avec entre autres, la compagnie aérienne Alitalia et la société nationale d'électricité de l'Italie.<sup>25</sup>

## G — Le Québec et l'Europe de l'Est

Dans le cadre de leur séjour nord-américain, quelques représentants de pays de l'Est effectuaient des haltes au Québec.

### 1 — La Hongrie

Près d'une semaine après le voyage du Premier ministre québécois en Hongrie (cf. le point 1 de la section F), les contacts ministériels se poursuivaient entre les deux États alors que le ministre hongrois des Affaires étrangères, M. Guyla Horn, profitait de l'occasion offerte par sa participation à la Conférence « Ciel ouvert » tenue à Ottawa pour faire une brève halte à Montréal et revoir M. Bourassa. Le ministre hongrois et le Premier ministre québécois discutaient notamment de différents dossiers commerciaux dont celui de la formation du personnel de la bourse de Budapest et ils évoquaient la possibilité d'une aide québécoise au processus électoral en Hongrie.<sup>26</sup>

### 2 — La Pologne

Les ministères des Affaires internationales du Québec et des Affaires extérieures d'Ottawa collaboraient à l'organisation d'un séminaire sur l'investissement et le commerce en Pologne qui avait lieu à Montréal les 16 et 17 janvier. Une délégation polonaise dirigée par le secrétaire d'État du ministère des Relations économiques étrangères, M. Andrzej Wojcik, y avait été invitée. Lors de sa conférence, M. Wojcik décrivait aux gens d'affaires québécois les possibilités offertes par son pays au chapitre des relations commerciales et souhaitait voir se réaliser des investissements québécois dans les domaines des télécommunications, de l'agro-alimentation et des transports. M. Ciaccia, également conférencier à ce séminaire, encourageait pour sa part les dirigeants d'entreprises québécois à relever le défi et annonçait qu'une mission ministérielle économique se rendrait en Pologne au cours de l'année.<sup>27</sup>

### 3 — La Roumanie

Le 5 janvier, le gouvernement du Québec octroyait une aide médicale de 50 000 \$ par l'entremise de la Croix-Rouge pour la population de la Roumanie. Le gouverne-

25. *Le Devoir*, 8 février 1990, p. 8; *Le Soleil*, 14 février 1990, cité par l'*Argus*, 14 février 1990, p. A1.

26. *Le Journal de Québec*, 11 février 1990, cité par l'*Argus*, 13 février 1990, p. A-12; *The Gazette*, 11 février 1990, cité par l'*Argus*, 13 février 1990, p. A12.

27. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué et Discours*, 16 janvier 1990; François BROUSSEAU, *Le Devoir*, 17 janvier 1990, p. 11.



ment, souligne le communiqué, « entend manifester sa solidarité envers les immenses difficultés que la Roumanie traverse après les épreuves des dernières semaines ».<sup>28</sup>

Par ailleurs, en fin de trimestre, le révérend Laszlo Tökes rencontrait le Premier ministre québécois dans le cadre d'un séjour qui l'avait aussi conduit à Washington, Toronto et Ottawa. À cette occasion, M. Bourassa devait offrir l'appui logistique de son gouvernement au processus électoral roumain qui doit se terminer avec les élections du 20 mai. La nature de l'aide québécoise, qui n'était pas encore déterminée, pourrait inclure des avis techniques et l'envoi éventuel, en collaboration avec le pallier fédéral, d'observateurs lors du scrutin. La veille de la rencontre avec le Premier ministre québécois, M. Tökes s'était adressé à quelque 400 membres de la communauté hongroise de Montréal.<sup>29</sup>

#### 4 – La Tchécoslovaquie

Répondant à l'invitation que lui avait lancée M. Bourassa lors de leur rencontre en Suisse, le Premier ministre de la Tchécoslovaquie était de passage au Québec le 19 février. Tandis qu'une partie de la délégation tchécoslovaque, dont le président Havel, demeurait à Ottawa, une douzaine de personnes incluant le vice-premier ministre, M. Vladimír Dlouhý et le premier ministre, M. Marian Calfa, rencontraient durant cette journée plusieurs représentants du gouvernement québécois et du milieu des affaires. Après Trois-Rivières où elle visitait une industrie québécoise de pâtes et papier, la délégation tchécoslovaque se rendait à Montréal où les deux premiers ministres s'entendaient pour développer la collaboration entre le Québec et la Tchécoslovaquie dans des domaines d'intérêt commun tels que l'énergie, les télécommunications et les pâtes et papier. Un groupe mixte de travail créé à cette occasion s'occupera d'établir les contacts économiques en plus de s'intéresser aux échanges culturels, à la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur. À l'issue de cette rencontre, M. Bourassa estimait que le protocole d'entente conclu avec la Tchécoslovaquie et la coopération qui en résultera s'inscrivent dans la logique « de solidarité internationale » qui l'a amené en Europe. Il acceptait d'ailleurs l'invitation de M. Calfa à se rendre en Tchécoslovaquie. Aucune date n'était toutefois précisée.<sup>30</sup>

## H — Le Québec et l'Amérique latine

### 1 – La Colombie

En février, le président de la Colombie, M. Virgilio Barco, procédait à l'inauguration d'une ferme laitière en compagnie du ministre colombien des Travaux publics, du gouverneur du département de Tolima et du responsable du Bureau du Québec en Colombie. Le ministère des Affaires internationales et le ministère de l'Agriculture,

28. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 5 janvier 1990.

29. François BROUSSEAU, *Le Devoir*, 26 mars 1990, pp. 1 et 14.

30. *Le Devoir*, 20 février 1990, p. 15; *Le Soleil*, 20 février 1990, cité par l'*Argus*, 20 février 1990, p. A1; *Le Journal de Québec*, 20 février 1990, cité par l'*Argus*, 20 février 1990, p. A1; voir aussi *Le Soleil*, 5 février 1990, cité par l'*Argus*, 6 février 1990, p. A5.

des Pêcheries et de l'Alimentation avaient participé à ce projet en allouant conjointement un montant de 100 000 \$ pour sa réalisation.<sup>31</sup>

## 2 – Le Vénézuela

En collaboration avec le ministère des Affaires internationales et celui de l'Énergie et des Ressources, une mission commerciale formée par quatre entreprises québécoises se rendait au Vénézuela du 4 au 11 février. Oeuvrant dans le domaine forestier, les représentants de ces compagnies désirent établir des liens commerciaux avec ce pays qui entreprend depuis peu un programme de mise en valeur et d'exploitation de ses ressources forestières.<sup>32</sup>

## I — Le Québec et la Thaïlande

Le ministre québécois des Affaires internationales et la ministre fédérale des Relations extérieures et du Développement international signaient le 18 janvier un accord administratif concernant un projet de coopération en Thaïlande d'une valeur de 11,9 \$ millions. Ce projet appuiera les efforts entrepris par le ministère de la Promotion industrielle de la Thaïlande et le Centre de promotion industrielle de Khon Kaen afin d'améliorer les services de consultations et de financement qu'ils fournissent aux entreprises thaïlandaises. S'il est financé par l'ACDI, ce projet sera cependant géré et supervisé par le MAI qui assignera à Khon Kaen pour une période de cinq ans, à compter de la mi-février, deux conseillers en provenance du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et de la Société de Développement industriel du Québec.<sup>33</sup>

## J — Chronologie thématique\*

### *Séjour en France du Président de l'Assemblée nationale*

24 au 31 janvier:

Au cours d'une visite d'une semaine en France, le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Saintonge, est élu à la vice-présidence de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), lors d'une réunion de cette organisation. M. Saintonge rencontre également durant ce séjour, l'ancien premier ministre français, M. Laurent Fabius, et le nouveau secrétaire général de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique, M. Jean-Louis Roy.

31. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 12 février 1990.

32. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 1<sup>er</sup> février 1990; *Le Soleil*, 2 février 1990, cité par *l'Argus*, 2 février 1990, p. A9.

33. ACDI, *Communiqué no 90-01*, 18 janvier 1990; Ministère des Affaires internationales, *Discours et communiqué*, 18 janvier 1990.

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

*Participation du Québec à une réunion des pays francophones sur la jeunesse et le sport*

1<sup>er</sup> au 8 février:

M. Jacques Gélinas, de la Direction de la francophonie, participe à Bangui, en République centrafricaine, à la XX<sup>ème</sup> session annuelle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française.

*Intérim à la délégation générale du Québec à Paris*

1<sup>er</sup> février

M. Jean-Louis Roy quitte officiellement ses fonctions de délégué général à Paris et M. Marcel Bergeron assume l'intérim à ce poste dans l'attente de la nomination d'un nouveau délégué général.

*Passage d'un ministre soviétique au Québec*

16 au 23 février:

Lors de sa visite officielle au Canada, le ministre soviétique des Relations économiques étrangères, M. Konstantin Katushev, fait des escales à Toronto, Ottawa et Montréal. Des rencontres avec les dirigeants politiques du Québec et des représentants d'entreprises sont prévues.

*Journée d'information du Corps consulaire*

1<sup>er</sup> mars:

Le ministre des Affaires internationales s'adresse, comme il est d'usage chaque année, aux membres du Corps consulaire et dresse un rapide survol des rapports que le Québec entretient avec chacune des grandes régions du globe. Il résume ainsi la démarche que le Québec privilégiera dans la conduite de ses affaires internationales: « C'est une approche fondée sur la recherche d'un véritable partenariat » qui se fonde sur « une collaboration étroite » avec les délégués des représentations étrangères afin de « devenir les architectes d'une nouvelle et réelle interdépendance ».

*Visite officielle à Ottawa et au Québec de la ministre française déléguée de la Communication*

15 au 18 mars:

Mme Catherine Tasca, ministre déléguée chargée de la Communication en France, vient rencontrer des représentants du milieu de l'audiovisuel et de la production à Montréal et s'entretient avec son homologue québécoise, Mme Liza Frulla-Hébert. La veille à Ottawa, Mme Tasca avait signé avec le ministre canadien des Communications une entente sur les coproductions en langue française. Rappelons que le Conseil supérieur de l'audiovisuel français a décidé de reconnaître aux coproductions franco-canadiennes un statut d'oeuvre d'origine communautaire.

*Le Québec et le Portugal*

28 mars:

Le Québec signe avec le Portugal un accord sur la sécurité sociale qui complète celui conclu en 1981 en incluant de nouvelles dispositions concernant les allocations familiales et les prestations en cas d'accident du travail ou de maladie. Le Québec a déjà paraphé des ententes similaires avec une quinzaine d'autres pays.